

TABLEAU 10

(en millions de dollars)

INTÉRÊTS ET AUTRES FRAIS DE SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	Année financière terminée le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1959 (provisoire)	1958	
Intérêt sur la dette publique—			
Dette non échue et bons du Trésor—			
Payable au Canada.....	473.8	428.0	45.8
Payable à Londres.....	1.6	1.5	0.1
Payable à New-York.....	7.9	8.6	-0.7
	483.3	438.1	45.2
Autres éléments du passif—			
Comptes de dépôts et de fiducie.....	3.6	3.4	0.2
Comptes de rentes sur l'État, assurance et pensions..	117.5	97.7	19.8
	121.1	101.1	20.0
Total de l'intérêt sur la dette publique.....	604.4	539.2	65.2
Autres frais relatifs à la dette publique—			
Amortissement annuel des moins-values et commissions relatives aux obligations.....	35.6	26.4	9.2
Frais d'émission de nouveaux emprunts.....	3.7	1.2	2.5
Service de la dette publique.....	0.7	0.6	0.1
	40.0	28.2	11.8
	644.4	567.4	77.0

L'intérêt sur la dette publique s'est établi à 604 millions de dollars en 1958-1959, soit 65 millions de plus que le total de 539 millions en 1957-1958. L'intérêt de 483 millions de dollars sur la dette non échue a été de 45 millions plus élevé par suite de l'augmentation de la dette non échue et de la hausse générale du taux d'intérêt; l'intérêt de 121 millions de dollars sur les autres éléments du passif représente une hausse de 20 millions, en raison surtout de l'augmentation de 14 millions au titre du compte des pensions de l'armée permanente, de celle de 4 millions au titre du compte des pensions de retraite et de celle de 2 millions au titre du compte des rentes viagères sur l'État. L'augmentation au titre du compte des pensions de l'armée permanente tient surtout au fait que le solde du compte a été haussé de 326 millions de dollars le 1^{er} avril 1958, pour refléter une réestimation actuarielle du passif.

La hausse de 12 millions de dollars des autres frais de la dette publique est attribuable à l'émission de nouveaux emprunts au cours de l'année financière.

Il faut se rappeler, lorsqu'on considère l'importance des frais du service de la dette publique et le fardeau qu'ils font peser sur le Trésor public, qu'une partie notable de la dette est attribuable à des avoirs productifs, ou rapportant des revenus, ou placée dans ces avoirs. Quand on calcule le fardeau *net* des frais annuels d'intérêt, il faut donc tenir compte du revenu provenant des prêts, des placements et des autres avoirs productifs. En 1958-1959, ce revenu a été de 225 millions, ainsi que le fait voir la section précédente, qui porte sur les recettes. Si l'on soustrait ce montant du total brut de 604 millions représentant l'intérêt indiqué dans le tableau précédent, on obtient des frais nets annuels de 379 millions au chapitre de l'intérêt, comparativement à un montant net de 370 millions en 1957-1958.